CIRCULAIRE PROMOTION INTERNE 2020



ASSISTANT DE CONSERVATION du patrimoine et des bibliothèques PRINCIPAL de 2ème classe

B-12

décret 2011-1642 du 23 novembre 2011

A compter du 1^{er} janvier 2020, au moins un fonctionnaire territorial pourrait être inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe au titre de la promotion interne. Peuvent bénéficier de ces dispositions sur avis de la Commission Administrative Paritaire:

FONCTIONNAIRES CONCERNES	CONDITIONS A REMPLIR <u>au 1^{er} janvier</u> de la LISTE D'APTITUDE
-adjoint du patrimoine territorial principal de 2e classe -adjoint du patrimoine territorial principal de 1re classe	°examen professionnel ° 12 ans au moins de services publics effectifs ° dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel en position d'activité ou de détachement ° avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront les critères en matière de promotion interne retenus par la C.A.P. du 28/01/2019

Les propositions, à retourner avant le vendredi 13 septembre 2019 à 12h00 doivent comporter :

☐ Une fiche de renseignements (à télécharger) et les pièces justificatives jointes.

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITE EN L'ETAT La C. A. P. ne prend pas en compte les dossiers arrivés hors délai

Le Service Gestion des Carrières du Centre de Gestion 04 68 34 80 15 se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 2 5 JUIN 2019

Le Président Robert GARVABE

Centre del Món - 35 boulevard St Assiscle - BP901 - 66020 Perpignan Cedex . Tél. 04.68.34.80.15. E-mail : <u>l.nifosi@cdq66.fr</u> - <u>www.cdq66.fr</u>



B-12

PROMOTION INTERNE 2020

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL 2ème classe

page 1/6

BIBLIO	THEQUES	PRINCIPA	L 2ème classe		page	3 1/0
Collectivité					=	
Nom - Prénom de l'agent						
Date de naissance		/âge atteint en 2020		ans		
СО	NDITIONS S	TATUTAIRE	ES à satisfaire au 1/3	1/2020		
 □ Adjoints du patrimoine principaux de 1ère classe □ Adjoints du patrimoine principaux de 2ème classe 	°comptant au moins 12 ans de services publics effectifs, °dont cinq années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois à caractère culturel °en position d'activité ou de détachement, ° après admission à un examen professionnel organisé par le CDG. ° avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT)			Cocher la case correspondante à joindre et à agrafer la copie de l'arrêté à la page 1/6		
		EXAMEN I	PROFESSIONNEL			
☐ attestation de réus	ssite délivrée p		Cocher la case correspondante à			copie de la gatoire à la
FO	RMATION I	DE PROFESS	SIONNALISATION O	BLIGATOIR	RE	
☐ attestation du CNFPT☐ dispense délivrée par		100	minimum entre le et le 31/12/2019	joindre et	case corresp à agrafer la icatives obli page 1/6	State of the Control
Les colonnes grisées soi instructeurs du CDG 6		statutaires nour être nro		posé à cette	□ oui	□ non



B-12

PROMOTION INTERNE 2020

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL 2ème classe

page 2/6

	uns la Fonction Publique en qualité de fonction	naire stagiaire et/ou titulaire
	Fonction Publique Territoria	
du	_au	Cocher la case correspondante — à joindre et à agrafer la
durée	ansmoisjours	copie de l'arrêté à la page 2/6
	Fonction Publique de l'Eta	t
du	au	Cocher la case correspondante à joindre et à agrafer la
durée	ansmoisjours	copie de l'arrêté à la page 2/6
	Fonction Publique Hospitali	ère
du	au	Cocher la case correspondante — à joindre et à agrafer la
durée	ansmoisjours	copie de l'arrêté à la page 2/6
TOTAL (1)	duréeansmois_	jours



B-12

PROMOTION INTERNE 2020

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL 2ème classe

page 3/6

2) Reconnaissance de l'ex	périence profe	ssionnell	e effective	dans la Fonc	tion Publique Territori	ale
depuis la 1ère nomination	du		au			
stagiaire	durée	ans	mois	jours		
contrats de droit public	du		au			
contrats ac aron pablic	durée	ans	mois	jours		
contrats de droit privé	du		au		Compléter la corresponda	
(TUC CES CEC EJ CAE CA)	durée	ans	mois	jours	joindre et agrafer	
vacataire	du		au		l'arrêté ou du co	
	durée	ans	mois	jours	page 3/6	5
stagiaire rémunérés (avec	du		au			
convention de stage)	durée	ans	mois	jours]	
service civique	du		au			
	durée	ans	mois	jours		Tanana and an
TOTAL (2)		durée	ans	mois	jours	
					Compléter la	case
disponibilités	du		au		corresponde	
uispoilibilites	durée	ans	mois	jours	joindre et agrafer l'arrêté à la pa	
TOTAL (3)		durée	ans	mois	jours	
TOTALGENERAL (1+2-3)		durée	ans	mois	jours	100,170



B-12

PROMOTION INTERNE 2020

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL 2ème classe

page 4/6

3) Formation et passage du concours de la promot	ion sollicitée		
admissibilité au concours		Cocher la case correspondante joindre et agrafer la copie des justificatifs à la page 4/6	
4) Stage de formation dans le cadre du C.P.F. (forn préparation concours/examen du grade sollicité, hormis les formations d'intégration et formations st formation signés par l'Elu de la collectivité, les conv Comptabilisation des formations réalisées et valid dans les 5 dernières années précédant la promotions les 5 dernières années précédant la promotions réalisées et valid dans les 5 dernières années précédant la promotions réalisées et valid	congé de fort atutaires olig ocations à la ées par un ét	mation professionnelle ou person patoires, tests de positionnement, formation/concours. cablissement public ou un organis	nelle) stages de
de 1 heure à 50 heures			
de 51 heures à 170 heures		Cocher les cases correspondantes joindre et agrafer la copie des justificatifs à la page 4/6	
≥ 171 heures			



B-12

PROMOTION INTERNE 2020

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL 2ème classe

page 5/6

5) Fonctions responsabilité encadrement		
responsabilité encadrement	Cocher les cases correspondantes joindre et agrafer la copie de l'arrêté de NBI à la page 5/6	
6) Nomination unique promotion interne		
agent qui n'a jamais bénéficié d'une promotion interne dans sa carrière	Cocher les cases correspondantes joindre et agrafer la copie de tous les arrêtés de nomination à la page 5/6	

B-12

PROMOTION INTERNE 2020

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL 2ème classe

page 6/6

Conditions communes à tous les critères: acceptation de toutes pièces justificatives incontestables exceptées les attestations sur l'honneur des autorités territoriales.

Egalité de points entre 2 ou plusieurs agents :

- 1 en cas d'égalité de points l'ancienneté (prévue en critère 2) de l'agent sera retenue comme critère prédominant.
- 2- En cas d'égalité de points et d'ancienneté (prévue par le critère 2), l'agent le plus âgé sera retenu.

après prise en compte de la valeu	r professionnelle et des acquis de l'expérience es (Loi 2007-209 du 19.02.2007 - art 33).	n° d'ordre si plusieurs agents
SIGNATURE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	L'agent concerné atteste avoir pris connaissant communiquées ci-dessus, et confirme l'authent des pièces justificatives jointes. SIGNATURE DE L'AGENT	

\triangle

CONSIGNES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'ETABLISSEMENT DU DOSSIER

Ce dossier a été établi afin d'obtenir un maximum d'informations pouvant permettre aux membres de la Commission Administrative Paritaire d'attribuer objectivement les postes de Promotion Interne. Il est très important qu'il soit rempli avec soin en respectant les consignes.

Recevabilité de toutes pièces justificatives incontestables sauf attestation sur l'honneur des autorités territoriales.

Toute rubrique mal ou non renseignée ou non accompagnée des pièces justificatives ne sera pas prise en compte.

Les dossiers arrivés hors délai soit après le **VENDREDI 13 sepembre 2019 à 12h00** ne seront pas traités conformément au choix des membres des C.A.P.

(ne rien écrire mer	rvices du CDG 66	réservé aux se
ION	VERIFICAT	DATE DE RECEPTION
1100		
	7	Althor business by the state of the